

Gestion intégrée des risques (GIR)

Les acquis de l'expérience PfR des coalitions

Auteurs:

Ibrahima Sadio
FOFANA,
Souleymane KATILE et
Youssef SINAYOKO

Editeur:

Sékou TAMBOURA

Le Projet « Dialogue en Gestion Intégrée des Risques » (GIR), financé par le Royaume des Pays-Bas, est exécuté au Mali par un consortium d'ONGs Internationales, dénommé « Partners for Resilience/Strategic Partnership » (PfR/SP). Il est composé de Wetlands International, CARE International, Croix Rouge Malienne, Croix Rouge Néerlandaise et du Centre du Climat de la Croix Rouge et du Croissant Rouge.

Ce projet a connu un franc succès dans son modèle de mise en place des coalitions.

Expérimentées dans les cercles de Mopti, Youwarou et Djenné (bassin du fleuve Niger), de Bankass (bassin du Sourou) et de Kayes (bassin du fleuve Sénégal), ces coalitions GIR se sont révélées être de véritables outils de cohésion sociale et de développement local. Depuis les différentes étapes et procédures de mise en place de ces coalitions, jusqu'à leur fonctionnement et aux acquis engrangés, l'expérience a été bénéfique pour les populations concernées à tous points de vue. Les preuves !



© Ibrahima Fofana, Wetlands International Mali

Prologue

« En octobre 2019, on a pu faire face avec succès à une grave catastrophe, en l'occurrence l'écroulement d'une digue qui laissait 3200 hectares de riz à sec. A l'appel de la coalition, environ 400 à 500 personnes de cinq villages, se sont mobilisées, pendant une semaine, pour réparer la digue et assurer la retenue d'eau.

Ensuite, le 26 janvier 2020, un feu de brousse survenu dans la plaine rizicole de Djenné a été circonscrit grâce à la mobilisation des populations, sauvant des flammes 3000 hectares de cultures de riz. Seuls 2 à 3 ha ont été brûlés. Avant l'avènement des coalitions, cette double mobilisation de tant de bras valides, aurait été impossible et nul doute que Djenné vivrait aujourd'hui une famine ou tout au moins une grande insécurité alimentaire », **confie, visiblement très soulagé, Ibrahim Traoré, président de la coalition GIR de Djenné.**

« Suite à la rupture de la digue, j'ai été informé par le président de la coalition locale GIR de Djenné de la situation. J'ai regroupé les membres de ma coalition pour les informer du sinistre afin que nous puissions apporter notre soutien. C'est ainsi qu'on a mobilisé un montant de 10 000 F que nous avons envoyé à mon homologue de Djenné pour aider à la reconstruction de la digue »

renchérit Amadou Cissé, président de la coalition communale GIR de Madiama, pour magnifier l'incroyable élan de solidarité engendré, suite à cette catastrophe.

« Suite à de fortes pluies tombées les 29 et 30 août 2019, les eaux ont débordé causant une grande inondation dans les villages de Batama, Ségala, Ségala Ba, Kalaou, Mouliné, Modinkané, Bankamé et Goutioubé. Les récoltes ont été emportées et des bâtiments effondrés. La coalition a secouru les populations sinistrées en les évacuant des eaux et en sauvant ce qui pouvait l'être de leurs biens. Elle a ensuite pris des photos pour les envoyer au superviseur PfR et au Comité régional de la Croix rouge. Cette promptitude fait suite à un renforcement des capacités des membres de la coalition par rapport à l'élaboration du Plan de contingence », **enchaine Moussa Diagne, président de la coalition du cercle de Kayes.**

Ces trois témoignages vivants situent parfaitement toute l'importance de l'avènement des coalitions GIR dans les bassins du delta intérieur du Niger (DIN, cercles de Mopti, Youwarou et Djenné), du Sourou (cercle de Bankass) et du Sénégal (cercle de Kayes), zones d'intervention du programme PfR II.

Ce modèle est tout simplement venu pour contribuer au développement local, réguler la vie en société, assurer la cohésion sociale et, même, sauver des vies. Tout n'était pas rose avant l'arrivée de PfR, avec une difficile cohabitation entre diverses couches socioprofessionnelles non organisées et quasiment antagonistes.

Un modèle bien fondé

Avec une population estimée, en 2016, à 1.930.290 habitants dont 50,1 % de femmes, les cercles de Bankass, Djenné et Mopti (dans la région de Mopti) et de Kayes (région de Kayes) ne disposaient pas d'organisations faîtières regroupant l'ensemble des secteurs d'activités (agriculture, élevage, pêche, foresterie et les groupements féminins d'épargne, de crédit et de petit commerce MJT/AGR). Or, dans ces localités, foisonne une multitude d'organisations communautaires de base (OCB) et autres organisations de la société civile (OSC), non structurées et dispersées. Chaque secteur d'activité avait les mêmes objectifs, mais les membres n'étaient pas unis pour la défense d'intérêts communs.



Atelier de plan de contingence

© Ibrahima Fofana, Wetlands International Mali

D'autre part, il y avait des divergences d'intérêts au sein d'une même catégorie socio-professionnelle et entre différentes catégories (pêcheurs, éleveurs, agriculteurs et exploitants forestiers), ce qui est synonyme de risques élevés de conflits.

Question : pourquoi ne pas s'asseoir autour d'une table pour échanger sur la manière de fédérer les efforts et faire converger les intérêts vers un idéal commun, en partant du principe que « *cheminer seul dans un combat n'est pas productif* », mais « *qu'unis, on avance* » ?

Telle est la conviction qui a motivé les populations des bassins du delta intérieur du Niger (cercles de Mopti, Youwarou et Djenné), du Sourou (cercle de Bankass) et du Sénégal (cercle de Kayes) à adhérer à l'initiative PfR de mise en place des coalitions, dans leurs zones respectives.

Ainsi, 701 OCB formelles et non formelles se sont retrouvées pour créer 130 unions dont 85 dans la région de Mopti et 45 dans la région de Kayes.

Cette adhésion générale et quasi spontanée au projet est sous-tendue par d'autres défis non moins importants, comme celui de permettre aux pêcheurs, éleveurs, agriculteurs et exploitants forestiers de mieux vivre de leurs produits; il s'agissait aussi de vaincre les rivalités et l'adversité entre associations et organisations et d'amplifier les efforts de résilience des coalitions face à l'insécurité.

Pour parvenir à ce résultat, l'équipe PfR a adopté une démarche méthodologique qui a consisté tout d'abord à effectuer des missions d'identification et de diagnostic de la situation d'ensemble des zones concernées (analyse des forces et faiblesses, recensement des besoins, point sur le nombre d'associations et organisations); ensuite, à procéder au lancement des activités du projet (suivi de rencontres avec les autorités administratives et politiques); enfin, à procéder à la mise en place des unions, des coalitions communales, des coalitions de cercle et de la coalition régionale. Le processus de mise en place des coalitions a consisté à choisir les communes et villages les plus dépendants des bassins hydrographiques.

Ce fut une approche véritablement participative avec la mobilisation et l'implication de tous les acteurs possibles, à savoir les associations d'agriculteurs, de pêcheurs, d'éleveurs et d'exploitants forestiers, les groupements MJT/AGR, l'administration, les services techniques,

les collectivités locales, les notabilités traditionnelles, religieuses et coutumières, les communicateurs traditionnels, la jeunesse, la chambre régionale d'agriculture. Le message vulgarisé était que les coalitions ne viennent pas en concurrence avec les activités des autorités municipales ou autres organisations et regroupements existants, mais en complémentarité.

Les coalitions sollicitées!

Plusieurs facteurs ont favorisé la réussite du processus de mise en place des coalitions. Entre autres: la diligence des procédures administratives, l'engagement et la motivation des acteurs des associations et OSC, l'adhésion des collectivités, la pertinence de l'approche GIR et sa large diffusion ainsi que le processus inclusif.

De toute évidence, l'avènement des coalitions a amené un changement positif de comportement grâce au mécanisme de durabilité mis en place comme la vente de cartes de membres, la tenue régulière des réunions et le paiement de cotisations.

Pour leurs actions salutaires et leur crédibilité prouvée, les coalitions sont sollicitées par les collectivités territoriales et impliquées dans les actions de développement et de médiation de conflits.

Témoignage de Moussa Diagne, président de la coalition du cercle de Kayes, cas de Ségala :

« La coalition de Ségala est régulièrement invitée aux réunions de prise de décisions importantes au niveau de la commune. Pour l'élaboration du PDSEC¹, j'ai effectué des missions pour recueillir des informations auprès des populations, pour le compte de la mairie. »

Témoignage d'Ibrahim Traoré, président de la coalition du cercle de Djenné :

« Le 29 janvier 2020, le 1^{er} adjoint au maire de Djenné a orienté une équipe d'une ONG internationale vers la coalition pour une possible collaboration. »

Témoignage de Ousmane Koumaré, 1^{er} adjoint au maire de Sokoura, cercle de Bankass :

« Sur sollicitation de la mairie de Sokoura, le président de la coalition Adama Barro a été impliqué dans la gestion d'un conflit foncier familial, en collaboration avec une équipe de personnes ressources (EPR). Le conflit a été résolu. »

Bobo retrouve le sourire!

Les coalitions sont porteuses d'espoir, à tous points de vue, pour les populations des localités concernées. Elles ont redonné le sourire à des habitants qui pleuraient, victimes de la nature, et en sauvant la vie à des animaux condamnés à une mort certaine, tout simplement en transformant des handicaps naturels en avantages artificiels, avec l'appui de PfR. Le village de Bobo, dans la commune de Borondougou, cercle de Mopti, l'illustre parfaitement: jadis confronté à un problème crucial d'accès à l'eau, Bobo était résigné à son sort fatal, jusqu'au moment où arrivent les coalitions. Et le miracle se réalisa!

Témoignage de Bayan Timbo, président de la coalition communale de Borondougou et trésorier de la coalition du cercle de Mopti, sur l'aménagement de la digue de retenue d'eau :

« Notre village, Bogo, est entièrement situé dans un bas-fond. A cause des effets du changement climatique, nous sommes confrontés à des difficultés d'accès à l'eau. Ce qui influe négativement sur nos activités de

production et décime notre cheptel.

Face à cette situation préoccupante, des responsables du Projet Dialogue en Gestion Intégrée des Risques- GIR- nous ont approchés pour renforcer nos capacités de résilience. A la suite de cette formation, nous nous sommes mis en synergie d'action pour réaliser une digue de retenue. Nous avons utilisé des sacs de sable pour contenir l'eau afin de nous en servir au moment

opportun. Cela a ainsi permis de faire face aux risques éventuels d'inondations pendant la saison des pluies. Ce projet de réalisation de la digue d'une longueur de 100 mètres a contribué à la protection de nos parcelles cultivables et à la réduction de la pénurie d'eau. Il nous a permis de reprendre nos activités. Aujourd'hui, nos femmes peuvent faire du maraîchage. Ce projet nous soulage beaucoup des contraintes liées aux inondations pendant la saison hivernale. Il offre également de meilleures conditions de vie aux habitants des villages environnants, favorisant ainsi la cohésion sociale dans la zone. La digue permet

d'augmenter la capacité de retenue d'eau. Cependant, il y a la nécessité de réaliser des vannes modernes pour une meilleure gestion de l'eau. Ce qui nous évitera de faire recours chaque fois à des sacs pour contenir l'eau après notre besoin quotidien. Cela pourra alléger nos tâches rudimentaires. Nous saluons à sa juste valeur l'initiative du PfR, mais sollicitons une assistance pour la réhabilitation de la digue. Nous avons besoin des aménagements additionnels pour les drains. Il s'agit précisément de la réalisation des portes métalliques pour réguler le niveau de l'eau, en cas de besoin».

Autre signe que le modèle est efficient et attractif, c'est la participation de villages hors zones d'intervention aux réunions de restitution des coalitions et unions, dans l'espoir que le modèle s'étende à eux.

« Effectivement, il arrive que des villages participent à nos réunions de restitution et ils souhaiteraient que le modèle soit amené dans leurs localités par PfR. C'est le cas de Kotera et Goundiam. En attendant, le sous-

préfet a promis de mettre en place des commissions foncières d'abord; nous en sommes à ce niveau », **confirme Aliou Savané, président de la coalition GIR de la commune de Tafacirga, cercle de Kayes.**

Femmes épanouies!

On n'en finit pas d'égrener les avantages des coalitions GIR, venues pour répandre le bonheur dans la société. Elles ont généré des acquis qui assurent leur durabilité et donnent espoir qu'elles peuvent survivre à la fin du programme PfR II. On peut noter des acquis comme l'existence de plans d'action annuels, la collaboration avec d'autres partenaires, le dispositif de mobilisation des ressources, la création de plateformes (forums WhatsApp de discussions agro-hydrométéorologiques et PfR Mali) pour le partage d'informations, d'expériences entre les coalitions, l'adhésion et l'appropriation du concept GIR par les communautés, la réduction des conflits entre les différents secteurs, le renforcement de l'esprit de solidarité et d'entraide entre les différentes couches socioprofessionnelles, la prévention et la réduction des risques de catastrophe et enfin le renforcement de la collaboration entre les coalitions (exemple: visite d'échange d'expérience entre les coalitions communales du cercle de Kayes et celles de la région de Mopti (bassins du DIN et du Sourou) et entre celles-ci et les autres acteurs de développement (exemple: coalition régionale de Mopti et l'Institut d'Economie Rural (IER) de Mopti).

Mieux, il faut faire une mention spéciale pour les avantages à l'endroit des femmes. En effet, les femmes des zones d'intervention PfR II ont davantage confiance en elles-mêmes ; elles accèdent plus à la terre et participent plus dans les instances de prise de décisions ; certaines femmes ont reçu des terres avec un protocole de cession foncière à Sokoura et Bankass dans la région de Mopti et d'autres ont vu leurs revenus sensiblement améliorés.

« A Komolon, à la périphérie de Diambacourou, les femmes avaient initialement 2 hectares. Avec les connaissances acquises en matière de plaidoyer et négociation sociale avec PfR, elles ont pu négocier et obtenir 9 hectares, ce qui a porté la superficie à

11 hectares dont 10 dédiés au maraîchage et l'autre aux arbres fruitiers comme le jujubier, l'oranger, le citronnier, le goyavier et le manguier. Près de 700 femmes exploitent cette superficie. Personnellement, j'exploite

1/4 d'hectare en oignon. J'ai commercialisé plus de 60.000 FCFA à la date du 26 février 2020. J'ai dépensé 52.500 FCFA en investissements; aujourd'hui, avec la commercialisation de la première récolte, j'ai pu déjà couvrir cet investissement. Je suis en attente du reste

de la récolte qui constituera mon bénéfice dont le montant pourrait atteindre 100.000 F CFA. Qui dit mieux ? C'est grâce à PfR », **se félicite Oumaïssa Timbo de Diambacourou, commune de Borondougou, cercle de Mopti.**

De son côté, Mariam Fofana, membre de la coalition GIR de Sofara, commune de Fakala, cercle de Djenné, raconte « sa petite histoire » : « La grande famille dispose d'un champ familial qui était exploité et contrôlé uniquement par les hommes de la famille. J'avais conscience que mon exclusion reposait sur mon statut de femme et aussi sur des préjugés sociaux. Alors, j'ai entrepris de négocier auprès des hommes l'accès à une portion de cette terre. Dans un premier temps, j'ai essuyé un revers au motif que les charges du ménage reposent sur les hommes. Les formations en plaidoyer et négociation sociale m'ont renforcée et persuadée que les négociations n'aboutissent pas à la première tentative et que la persévérance est la clé du succès. J'ai affiné mes arguments et décidé d'aller les exposer auprès du patriarche de la famille. Mon argumentaire reposait essentiellement sur la faible productivité du champ collectif et la pertinence de diversifier les systèmes et

sources de production pour être plus résilients. J'ai demandé qu'on m'affecte à titre d'essai un petit lopin qui servira de base d'appréciation en fonction du rendement. C'est ainsi qu'on m'a affecté un quart d'hectare. J'ai aménagé un champ de haricots pour un rendement global de 100 kg. J'ai décidé de donner aux hommes les feuilles pour les animaux après avoir enlevé une partie pour la consommation familiale. J'ai vendu le reste et généré 17.000 FCFA. J'ai utilisé une partie de ce montant pour récompenser les jeunes de la famille qui m'ont aidée dans les travaux champêtres et les encourager à défendre prochainement ma cause. J'ai réinvesti le reste du montant pour payer une chèvre, confiée à un berger. C'était mon objectif initial d'avoir de l'argent pour acheter un animal en mon nom, une première dans ma vie. Avec ce résultat, très précieux dans notre milieu, je mise sur un demi-hectare à la prochaine campagne hivernale. Je suis optimiste. »

L'expérience des coalitions dans les zones d'intervention de PfR inspire beaucoup de leçons à retenir. Elle conforte l'adage qui dit que « l'Union fait la force » et prouve à suffisance, que la mise en place des coalitions favorise le développement local.

Aussi, malgré la situation sécuritaire qui s'est fortement dégradée ces dernières années, notamment dans la région de Mopti, les coalitions ont développé d'autres approches pour la mise en œuvre de leurs activités, par exemple choisir les jours des foires pour tenir les réunions et utiliser le réseau WhatsApp comme moyen, d'échanges, d'information et d'alerte.

Témoignage d'Adama Barro, président de la coalition GIR de Sokoura, cercle de Bankass, région de Mopti, suite à une invasion aviaire dans le village de Saba, commune de Dialloubé, cercle de Mopti : « Suite à la sollicitation du sieur Boubacar Traoré de la coalition GIR de Dialloubé sur le groupe WhatsApp, à propos d'une invasion aviaire dans leurs

champs de riz de plusieurs centaines d'hectares, ma coalition a réagi. J'ai posté sur le groupe une astuce donnée par un vieux pour chasser définitivement les oiseaux. A savoir brûler des pneus au moment où les oiseaux sont au repos. Dès que l'odeur de la fumée se répand, tous les oiseaux s'enfuient en chorégraphie, pour de bon. La recette a été payante. »

Pour assurer leur survie, les coalitions pensent à l'extension du modèle à d'autres villages et communes, l'ouverture pour de nouvelles adhésions, la connexion à d'autres faîtières nationales et sous-régionales et la mobilisation des ressources pour la réalisation d'actions physiques au bénéfice des membres des coalitions. Dans cette perspective, faudrait-il veiller au paiement régulier des cotisations par les membres des unions et coalitions, promouvoir la bonne gouvernance, notamment l'alternance, initier des actions de renforcement de la cohésion sociale et de prévention des conflits, poursuivre les activités de renforcement de capacités et élaborer des plans de contingence pour les communes, les cercles et les régions d'intervention de PfR.